

**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional Nouvelle Aquitaine
Comité de la Vienne
Siège social : Maison Des Sports
6 Allée Jean Monnet Bat C3
86000 POITIERS**

Chère présidente, cher président,

Conformément à l'article 7 des statuts du comité, je vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra :

**Le samedi 21 novembre 2020 à partir de 13h30
Salle polyvalente de Dissay
Allée du Clain, rue de la Grève
86130 DISSAY**

En conséquence de la saison blanche que nous venons de traverser et les gestes sanitaires à respecter, cette assemblée générale n'aura lieu que l'après-midi.

De 13h30 à 14h : Préparation de la saison 2021

- Commission Sportive : Calendrier et championnats 2021
- Trésorerie : Remise des publicités pour 2021

Je me permets de vous rappeler que, d'après l'article 11 du règlement intérieur, tout club doit fournir une publicité d'au moins un tiers de page dans le calendrier, à défaut de quoi, une amende sanctionnera le club.

A partir de 14h00 : Ordre du jour

- Emargement sur la liste des convoqués et remise des dossiers
- Allocution de la présidente
- Le mot du maire ou de son représentant
- Intervention des diverses personnalités présentes
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2019
- Rapport moral de la secrétaire sportive
- Rapport financier du trésorier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Approbation du rapport financier
- Rapport des président(e)s des diverses commissions
- Budget prévisionnel 2021
- Approbation du budget prévisionnel

Pause de 15 minutes.

- Directives fédérales 2021

- Présentation des candidat(e)s
- Election du nouveau bureau (vote à bulletin secret)
- Questions diverses
- Résultat du vote
- Réunion des élu(e)s
- Présentation et élection de la, du président(e)
- Présentation et élection de deux électrices, électeurs pour le comité régional.

Un vin d'honneur clôturera cette journée

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un membre du comité directeur du club, muni d'un pouvoir régulier, sans quoi une amende sera affligée au club. Si vous voulez que des questions diverses soient traitées, je vous invite à m'envoyer par écrit, vos suggestions et questions, jusqu'au 7 novembre, soit quinze jours avant l'assemblée générale, celles-ci auront priorité.

Dans l'attente de vous rencontrer à l'occasion de cette assemblée générale, je vous prie d'agréer, cher(e)président(e), l'expression de mes sentiments amicaux et sportifs.

La présidente du Comité,

Sylvie Blanchet